

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h



Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de circulation de la Ville de Bromont le jeudi 15 mars 2012, 7h00.

Sont présents :

- Marc-François Deslandes, Gens d'affaires de Bromont
- Diane Perron, conseillère Travaux publics
- Marie-Ève Lagacé, conseillère sécurité publique
- Guy Dionne, comité surveillance de quartier
- Marc-Édouard Larose, citoyen bromontois
- Marcel L'Homme, Service des travaux publics
- Jean Bourgeois, Service de police
- Marc Tremblay, Service de police
- Sylvie Lapré, Service de police

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

## **2012-03-01 Ouverture de la séance**

M. Bourgeois déclare le début de la rencontre de ce 15 mars 2012, à 7h00.

## **2012-03-02 Adoption de l'ordre du jour**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **2012-03-03 Adoption du procès-verbal de la première séance**

Après quelques modifications finales, le procès-verbal a été **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **2012-03-04 Règlement comité de circulation**

Les membres du comité ont discuté des modifications qui devraient être apportées au règlement en vigueur, à la suite de certains changements au sein du comité. M<sup>e</sup> Joanne Skelling suggère aussi d'alléger certaines sections. Ces modifications seront donc faites en collaboration avec M<sup>e</sup> Skelling, pour une approbation future par les membres du conseil municipal.

## **2012-03-05 Plaques de comptage**

M. L'Homme mentionne qu'il a reçu le retour de Électromega en ce qui concerne l'état des plaques de comptage de la Ville. Une plaque est totalement désuète. Une commande pour une autre plaque de comptage a été passée et selon M. L'Homme, le délai de réception sera assez court.

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h

En ce qui concerne l'achat des tubes (autre système de comptage) pour les routes de gravier, comme il a été discuté à la dernière réunion, M. L'Homme mentionne qu'il n'a pas trouvé de fournisseur pour de tels articles, il continuera ses recherches.

## 2012-03-06 Chemin Magenta

Lors de la dernière séance, il a été proposé d'abaisser la vitesse dans le chemin Magenta à 40 km/h.

La problématique de ce chemin est qu'il est divisé entre Bromont et Brigham. Le manque d'informations reliées à ce dossier, entre autres, empêche de faire une recommandation immédiatement au conseil.

M. L'Homme ainsi que madame Joanne Skelling, greffière à la Ville de Bromont, en sont à régler ce dossier avec la Ville de Brigham.

Ce point reviendra à l'ordre du jour du comité de circulation, en vue d'une recommandation, que lorsque toutes les informations relatives à ce dossier seront en la possession du comité. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-07 Traverse piétons rue Shefford

À la suite de la dernière réunion, M. L'Homme a recontacté le ministère des Transports du Québec (MTQ) à ce sujet, à savoir quels étaient les droits de la Ville à procéder à des modifications de ces panneaux, en raison que la rue Shefford se trouve également à être une route numérotée (provinciale) et sous la responsabilité du MTQ.

La possibilité de « marquer » le passage à piéton pour plus de visibilité, comme dans la majorité des autres villes a été mentionnée.

Par contre, il a été décidé par le comité que tant que M. L'Homme n'aura pas de retour du MTQ, aucune recommandation ne sera faite et cet article ne se retrouvera plus à l'ordre du jour d'ici là. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-08 Stationnement rues Charlevoix et Nicolet

M. L'Homme n'a pu fournir le plan tel qu'entendu à la dernière séance du comité.

M. L'Homme informe le comité que des panneaux d'interdiction de stationner ont été posés le long des boîtes postales.

Après discussion, le comité en est venu à conclusion qu'il serait préférable de conserver l'interdiction de stationner dans l'emplacement qui comprend le débarcadère de Ski Bromont et les boîtes postales;

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h

ATTENDU QUE l'interdiction de stationner limite la circulation et évite l'encombrement de l'emplacement qui comprend le débarcadère de Ski Bromont et les boîtes postales et crée ainsi d'autres problématiques;

ATTENDU QUE l'emplacement qui comprend le débarcadère de Ski Bromont et les boîtes postales doit toujours être dégagé puisqu'il sert également d'accès pour les véhicules d'urgence;

ATTENDU QUE ce secteur est résidentiel et qu'il doit y avoir une certaine tranquillité;

Le comité recommande au conseil municipal d'interdire le stationnement complètement dans l'emplacement qui comprend le débarcadère de Ski Bromont et les boîtes postales et d'installer plus de panneaux d'interdiction de stationner pour ne plus qu'il y ait de confusion. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **2012-03-09 Panneau d'arrêt rues des Lilas et des Amandiers**

M. L'Homme n'a pu fournir le plan tel qu'entendu à la dernière séance du comité.

M. Bourgeois, directeur du Service de police, s'est rendu lui-même dans ce secteur et n'a constaté aucune problématique.

Il a été résolu de clore ce dossier, un panneau d'arrêt ne sera pas mis en place. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **2012-03-10 Gestion des stationnements rue John-Savage**

ATTENDU QU'une recommandation a déjà été faite au conseil à ce sujet;

ATTENDU QUE le stationnement actuel de l'aréna est suffisant pour les activités de l'aréna;

Il est résolu par le comité de maintenir la recommandation qui avait été faite à la dernière séance du comité. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **2012-03-11 Plage Paradis**

Ce sont les Travaux publics qui ont pris en charge le dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** que le dossier n'appartient plus au comité de circulation.

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h

## 2012-03-12 Panneau d'arrêt rues d'Adamsville et Choinière

M. L'Homme n'a pu fournir le plan. Point reporté à une séance ultérieure.

## 2012-03-13 Passage piétonnier rues d'Adamsville et Grenon

M. L'Homme n'a pu fournir le plan. Point reporté à une séance ultérieure.

## 2012-03-14 Identification des stationnements secteur village

M. L'Homme n'a pu fournir de plan mais mentionne au comité qu'il y aurait environ sept cent quarante-six (746) stationnements disponibles au centre-ville.

ATTENDU QUE la désignation des aires allouées au stationnement relève du département d'Urbanisme;

Il est recommandé qu'il y ait un suivi de fait par M. L'Homme et le service d'Urbanisme dans ce dossier, mais en ce qui concerne le comité de circulation, il est **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** de clore ce dossier.

## 2012-03-15 Covoiturage

Pour faire suite au point apporté lors de la dernière séance, M. Larose mentionne qu'il a localisé où se trouvent les informations sur le covoiturage sur le site de la Ville de Bromont, bien qu'il ait trouvé difficile de les retrouver.

On peut retrouver les informations par le lien à [www.bromont.net/développement durable/transport et qualité de l'air/covoiturage](http://www.bromont.net/développement_durable/transport_et_qualité_de_l'air/covoiturage)

À ce sujet, madame Marie-Ève Lagacé a eu un contact avec madame Rachel Grenon. Madame Grenon désirait faire les démarches auprès de plusieurs entreprises de Bromont pour en trouver une qui voudrait devenir un point de service et offrir le système de covoiturage Allo-Stop. M. Bourgeois communiquera avec madame Grenon à ce sujet.

Il a été cité par plusieurs membres du comité que la Ville de Bromont devrait mettre plus en évidence le covoiturage sur son site internet. M. Bourgeois se propose pour faire un suivi avec la responsable des Communications de la Ville, madame Catherine Page.

ATTENDU QU'un système de covoiturage est déjà en place pour la ville de Bromont;

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h

ATTENDU QUE les entreprises également doivent promouvoir le covoiturage;

ATTENDU QUE des efforts seront déployés pour mettre le covoiturage plus à l'avant plan sur le site web de la Ville;

Il est **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** de clore le dossier de covoiturage.

## 2012-03-16 Feux de circulation rue Shefford et boul. de Bromont

M. L'Homme revient sur les résolutions soumises par le passé au MTQ pour la synchronisation des feux de circulation.

Électroméga a déjà en main des statistiques de circulation récoltées dans le cadre de deux études de circulation sur le boul. de Bromont.

Une première étude, faite par Roche Leduc en 2008 et l'autre, en 2011 par la firme AECOM. Alors, Électroméga a suffisamment de données pour faire une analyse à l'aide d'un logiciel spécialisé en circulation et nous remettre un rapport.

M. L'Homme estime qu'il devrait être en possession du rapport avant l'été.

Il est résolu que jusqu'à ce que M. L'Homme revienne avec le rapport, le sujet sera retiré de tout ordre du jour du comité. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-17 Stationnement de nuit

La réglementation actuelle interdit le stationnement dans les rues de la ville entre 2h et 7h du matin, du 15 décembre au 15 mars.

ATTENDU QUE les gens doivent être informés par des panneaux d'une telle interdiction de stationner;

Il est résolu de recommander au conseil que des panneaux soient installés à toutes les entrées de la ville et à tous les endroits appropriés. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-18 Chemin de Granby

M. Bourgeois revient sur un article de la Voix de L'Est, du 6 mars dernier, concernant le chemin de Granby et les camions qui y circulent.

M. Don Wylie, résidant du chemin de Granby a présenté une pétition à la réunion du conseil du 5 mars 2012 contenant quelques soixante noms, dénonçant la vitesse, spécialement des camions, sur ce chemin.

# Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 mars 2012, 7h

ATTENDU QUE l'étude de circulation faite à l'aide des plaques de comptage en 2010 démontre que 90 % des camions et automobilistes respectent les normes de vitesse;

ATTENDU QUE même si aucun problème apparent n'a été relevé, le Service de police travaillera en collaboration avec le Service des communications de la Ville pour aviser les utilisateurs de véhicules lourds qui y circulent de baisser leur vitesse;

Le comité recommande de refaire une étude à l'aide des plaques de comptage, vers le milieu ou la fin mai et de sensibiliser les utilisateurs de véhicules lourds qui circulent avec leurs camions sur cette chaussée. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-19 Calendrier des prochaines rencontres

ATTENDU QUE le comité se réunira une fois environ tous les deux mois;

Il a été résolu que les dates des prochaines séances du comité de circulation seront :

- ✓ 17 mai 2012, 7h
- ✓ 19 juillet, 7h
- ✓ 13 septembre, 7h
- ✓ 15 novembre, 7h

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 2012-03-20 Varia

### 2012-03-20.1 Nominations au comité de la famille

Mme Lagacé nous présente la candidate élue au comité consultatif de la famille : Mme Stéphanie Caron.

### 2012-03-20.2 Article de la Voix de L'Est du 13 mars dernier

M. Guy Dionne présente un article du journal La Voix de l'Est du 13 mars dernier qui cite une baisse de criminalité à Bromont. M. Dionne mentionne que cette baisse serait en partie due aux interventions des comités de surveillance de quartier pour prévenir le crime.

## 2012-03-21 Clôture de la séance

Marc-François Deslandes propose la levée de l'assemblée. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## Comité de circulation de la Ville de Bromont

Séance ordinaire

Jeudi, le 17 mai 2012, à 7 h

### Sont présents :

Jean Bourgeois, service de police  
Marc Tremblay, service de police  
Marcel L'Homme, service des travaux publics  
Marie-Ève Lagacé, conseillère sécurité publique  
Guy Dionne, comité surveillance de quartier  
Mélicia Cécire, service de police

### Sont absents :

Diane Perron, conseillère travaux publics  
Marc François Deslandes, représentant Gens affaire Bromont  
Stéphanie Caron, comité consultatif famille  
Marc-Édouard Larose, citoyen bromontois

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Jean Bourgeois désigné par les membres en l'absence de monsieur Marc François Deslandes.

### 2012-05-01 Ouverture de la séance

Monsieur Bourgeois déclare la séance ouverte.

### 2012-05-02 Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 17 mai 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2012-05-03 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2012

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 mars 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-05-04**      **Sujet à discuter**

**a) *État chaussée - Boulevard Bromont (courriel de monsieur Malo)***

Monsieur Bourgeois dépose un courriel reçu de monsieur Malo, entraîneur en chef du Club cycliste espoir Laval, mentionnant son insatisfaction quant à la qualité de la chaussée du boulevard Bromont. Les membres sont d'avis que des interventions de réparation pour entretenir le boulevard de Bromont pourront être faites sans toutefois modifier la structure initiale du boulevard. Monsieur L'Homme assurera un suivi auprès de monsieur Malo.

**b) *Feu clignotant jaune - Pierre-Laporte et Compton***

Monsieur Dionne soulève une problématique au niveau de la sécurité routière et de la difficulté lors de virages à gauche à l'intersection des rues Compton et Pierre-Laporte. Il mentionne que l'installation d'un feu jaune clignotant a été proposée lors du comité de surveillance de quartier du secteur Shefford. Les membres sont d'avis qu'il est prioritaire de réparer le lampadaire situé à cette intersection. Il est résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre de sensibilisation à l'attention du ministère des Transports du Québec (MTQ). Monsieur L'Homme en fera la recommandation au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) *Plaques de comptage - Boulevard Bromont et Matapédia***

Une intervention a été faite au conseil municipal par un citoyen, monsieur Langelier, à l'effet que les limites de vitesse sur le boulevard de Bromont devraient être uniformisées et que la limite de vitesse, entre les rues Matapédia et Huntington, devrait être réduite à 70 km/h plutôt que 80 km/h. Il est résolu à l'unanimité d'effectuer une étude de circulation et d'installer des plaques de comptages afin d'obtenir des données pour cette étude. Monsieur Tremblay fera les démarches nécessaires à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**d) *Intersection John Savage et Shefford (courriel de monsieur Quintin)***

Monsieur Bourgeois dépose un courriel reçu par monsieur Quintin, mentionnant une problématique à l'intersection des rues John Savage et Shefford quant à la visibilité des panneaux d'arrêt. Les membres sont



d'avis qu'une attention particulière, lors des aménagements paysagers, devra être portée afin que la visibilité de ceux-ci ne soit pas réduite. Monsieur L'Homme s'assurera que les panneaux de signalisation existant sur le territoire soient visibles.

*e) Chemin Perrault (courriel de madame Chevalier)*

Monsieur Bourgeois dépose un courriel reçu par madame Chevalier, résidente du chemin Perreault, qui aimerait voir la limite de vitesse diminuer à 40 km/h plutôt que 70 km/h. Monsieur Tremblay mentionne qu'une observation a été faite sur cette rue. Huit présences policières, d'une durée approximative de 30 minutes chacune, ont permis de constater une circulation moyenne de deux véhicules par 30 minutes exerçant une vitesse moyenne de 54 km/h. Aucun constat d'infraction n'a été émis lors des surveillances policières. Monsieur Bourgeois fera un suivi auprès de madame Chevalier.

*f) Rue Choinière (courriel de madame Ratté)*

Monsieur Bourgeois fait part d'un courriel reçu de madame Ratté, mentionnant son inquiétude quant à la sécurité des enfants, causé par la vitesse excessive de la circulation, sur la rue Choinière. Monsieur Tremblay mentionne que des observations ont été faites sur cette rue, permettant de constater une circulation moyenne de 11 véhicules par 40 minutes exerçant une vitesse moyenne de 45 km/h. Un constat d'infraction a été émis lors des surveillances policières. Monsieur Bourgeois fera un suivi auprès de madame Ratté et vérifiera la pertinence d'installer un panneau « Attention à nos enfants ».

**2012-05-05 Suivi des projets antérieurs**

*a) Règlement - Comité de circulation*

Monsieur Bourgeois fait un suivi au niveau de la mise à jour du règlement du comité de circulation qui est en cours. Le règlement devrait être présenté lors du prochain conseil municipal.

*b) Plaques de comptage*

La Ville de Bromont possède actuellement une paire de plaques pour tout le territoire de Bromont. Monsieur Bourgeois fera parvenir aux

membres une liste des endroits où l'utilisation des plaques de comptage est prévue. Il est résolu à l'unanimité de présenter une demande au conseil municipal afin d'obtenir des plaques de comptage supplémentaires. Monsieur Bourgeois fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### ***c) Dossier - rue Magenta***

À la suite de vérifications, il est mentionné que le chemin Magenta ne se situe pas sur le territoire de Bromont. Aucune modification ne sera apportée aux limites de vitesse. Monsieur Bourgeois fera le suivi auprès de madame Anie Perrault, dès son retour en poste.

### ***d) Dossier - Arrêt à l'intersection Compton et Patriotes***

Madame Lagacé mentionne l'importance d'apporter des modifications, à l'intersection des rues Compton et Patriotes, quant aux deux morceaux de bois « 4x8 » qui obstruent la vue. Madame Lagacé explique que monsieur Des Ormeaux a été avisé de la problématique et que deux inspecteurs de la Ville de Bromont ont été mandatés pour faire les vérifications nécessaires. Il est résolu à l'unanimité que le Service de police fera un rapport de la situation à Monsieur Des Ormeaux.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### ***e) Limite de vitesse - Boulevard Bromont, zone à 70***

Un suivi devra être fait au niveau de la demande déposée au MTQ concernant l'uniformisation des limites de vitesse sur le boulevard de Bromont. Il est résolu à l'unanimité de déplacer le panneau de signalisation indiquant 50 km/h qui se trouve à l'intersection des rue Shefford et boulevard de Bromont, pour l'installer à égalité avec celui qui se trouve dans le sens inverse. Monsieur L'Homme fera les modifications à la signalisation et fera un suivi auprès du MTQ.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### ***f) Limite de vitesse - Rue Shefford, zone à 90 (courriel de monsieur Levasseur)***

Monsieur Levasseur a déposé un courriel à l'effet que la limite de vitesse à 90 km/h, sur la rue Shefford entre la voie ferrée et le boulevard Pierre-

Laporte, est inquiétante quant à la sécurité des usagers. Il est résolu à l'unanimité de mandater monsieur L'Homme pour faire un suivi auprès du MTQ à cet effet.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### *g) Panneau résidentiel sur base de béton*

Monsieur L'Homme mentionne que 10 panneaux résidentiels ont été posés et que 6 autres seront installés avant la fin du mois de juin. Les membres se questionnent sur la pertinence et la faisabilité d'installer un panneau de signalisation au centre de la rue Shefford, en face du Musée du chocolat. Monsieur L'Homme fera les vérifications nécessaires.

### **2012-05-06 Sujets à discuter à la prochaine rencontre**

Lors de la prochaine rencontre, le projet sens unique de la rue Pierre-Bellefleur sera à l'ordre du jour.

### **2012-05-07 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 19 juillet 2012, à 7 h.

### **2012-05-08 Varia**

#### *a) Panneau de signalisation - Stationnement rue Compton*

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter des panneaux indiquant le stationnement sur la rue Compton. Monsieur L'Homme fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## Comité de circulation de la Ville de Bromont

Séance ordinaire

Jeudi, le 19 juillet 2012, à 7 h

### Sont présents :

Marc-François Deslandes, représentant Gens affaire Bromont  
Diane Perron, conseillère travaux publics  
Marc Tremblay, service de police  
Marie-Ève Lagacé, conseillère sécurité publique  
Guy Dionne, comité surveillance de quartier  
Stéphanie Caron, comité consultatif famille  
Marc-Édouard Larose, citoyen bromontois  
Mélissa Cécire, service de police

### Sont absents :

Jean Bourgeois, service de police  
Marcel L'Homme, service des travaux publics

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

### Ouverture de la rencontre

#### 1. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 19 juillet 2012

Monsieur Dionne demande d'ajouter « Chaussée – Rue des Patriotes » à l'ordre du jour. Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 juillet 2012, incluant toute modification.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 2. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2012

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 mai 2012. En l'absence de Monsieur L'Homme et Monsieur Bourgeois, le suivi du procès-verbal du comité du 17 mai dernier se fera lors de la prochaine rencontre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Panneaux de signalisation

- a) *Signalisation pour non-respect du passage pour piétons – Musée du chocolat, rue Shefford*

Monsieur Guy Dionne mentionne qu'un panneau informant le conducteur du montant de l'amende pour le non-respect du passage piéton devrait être installé sur la rue Shefford, au même endroit que celui déjà présent en sens inverse. Les membres sont d'avis qu'il devrait y avoir une similitude au niveau des panneaux de signalisation. Il est résolu à l'unanimité que Mesdames Lagacé et Perron feront les recommandations nécessaires au conseil pour l'installation du panneau de signalisation indiquant le montant de l'amende pour le non-respect du passage piéton.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) *Signalisation – Intersection des rues des Fougères et des Moulins*

Madame Lagacé dépose une correspondance, mentionnant que la sécurité des usagers est à risque à l'intersection des rues des Fougères et des Moulins. Le comité s'interroge à savoir si la signalisation est prévue lors de l'implantation d'une nouvelle rue sur le territoire de Bromont. Mesdames Lagacé et Perron feront des vérifications à cet effet et s'assureront que l'installation des panneaux de signalisation, conformément aux plans, soit faite.

- c) *Arrêt obligatoire – Intersection des rues Champlain et Dorion*

Monsieur Marc Tremblay présente quelques photos prises afin de démontrer la visibilité du conducteur immobilisé à la ligne d'arrêt présente à l'intersection des rues Champlain et Dorion, démontrant ainsi qu'aucun panneau d'arrêt n'est nécessaire à cet endroit. Il est résolu à l'unanimité qu'aucune modification à la signalisation existante à cet endroit n'est nécessaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Vitesse excessive

- a) *Dépôt – Correspondance d'un résidant de la rue du Mont-Gale*

Madame Marie-Ève Lagacé fait la lecture d'une correspondance, reçue d'un citoyen de la rue du Mont-Gale, mentionnant la vitesse excessive exercée par les automobilistes sur cette rue. Marc Tremblay mentionne que des

observations, relevées de cinq présences policières d'une durée approximative de 30 minutes chacune, ont permis de constater qu'une vitesse moyenne de 45 km/h était exercée par la circulation. Aucun constat d'infraction n'a été émis lors des surveillances policières. Les membres sont d'avis que les observations ne révèlent aucune problématique quant à la vitesse de la circulation. Mesdames Lagacé et Perron assureront le suivi auprès du plaignant.

b) *Installation de dos d'âne – Rue Patenaude*

Ce point a été reporté ultérieurement car les informations ne sont pas suffisantes pour évaluer la situation.

## 5. Étude de circulation – Chemin de Granby et chemin Compton

Monsieur Marc Tremblay présente des études de circulation effectuées sur les chemins Granby et Compton. Les observations révèlent qu'une vitesse inférieure à 60 km/h est exercée par plus de 85 % des véhicules circulant sur le chemin de Compton, permettant ainsi de constater qu'aucune problématique n'est soulevée pour cet endroit.

Par contre, les données obtenues pour le chemin de Granby démontrent qu'une vitesse supérieure à 60 km/h est exercée par environ 40 % des véhicules circulant sur le chemin de Granby en direction de la route Pierre-Laporte. Les membres sont d'avis que l'ajout de marquage de rues, indiquant la vitesse permise, pourrait diminuer la vitesse des véhicules. Il est résolu à l'unanimité que mesdames Lagacé et Perron feront les recommandations nécessaires au conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. Présence de camions lourds – Rue Shefford

Monsieur Tremblay mentionne que des vérifications ont été faites par les policiers et que dans plus de 90 % des interceptions, les camionneurs avaient le droit de circuler à l'intérieur de la zone interdisant la circulation de camions lourds car ils effectuaient de la livraison locale. Monsieur Tremblay explique brièvement la réglementation à cet effet.

## 7. Traverse – Chemin Adamsville/Choinière

Madame Perron explique la problématique quant au déplacement des enfants à l'intersection des rues Adamsville et Choinière. Les membres sont d'avis que des vérifications devront être faites afin de vérifier la réglementation pour l'installation

de signalisation en bordure d'un pont. Il est résolu que monsieur L'Homme fera les vérifications nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. Sécurité routière – Rue Marcel R.Bergeron**

Madame Caron mentionne que la structure de la rue Marcel R.Bergeron, rue étroite et en courbe, nuit à la sécurité des usagers. Mesdames Perron et Lagacé proposent qu'un sentier soit aménagé en bordure de la rivière ainsi que pour se rendre sur la rue Shefford. Il est résolu que mesdames Perron et Lagacé feront les vérifications nécessaires à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Stationnement – Rue Nicolet**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## **10. Projet « Mon école à pied et à vélo »**

Ce point est reporté au dépôt des vérifications au sujet de la réglementation pour l'installation de la signalisation en bordure d'un pont.

## **11. Varia**

Monsieur Dionne mentionne la réception d'une plainte stipulant la présence de trous mesurant approximativement 1 pied de diamètre sur la rue des Patriotes. La plainte ayant été reçue récemment ce point est reporté ultérieurement.

## **12. Levée de la rencontre**

Monsieur Deslandes propose la levée de l'assemblée à 9 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

# PROCÈS-VERBAL

Comité de circulation – 13 septembre 2012



## Comité de circulation de la Ville de Bromont

Séance ordinaire

Jeudi, le 13 septembre 2012, à 7 h

Sont présents :

Marc-François Deslandes, représentant Gens affaire Bromont  
Diane Perron, conseillère travaux publics  
Marc Tremblay, service de police  
Marie-Ève Lagacé, conseillère sécurité publique  
Guy Dionne, comité surveillance de quartier  
Stéphanie Caron, comité consultatif famille  
Jean Bourgeois, service de police  
Marcel L'Homme, service des travaux publics  
Mélissa Cécire, service de police

Est absent : Marc-Édouard Larose, citoyen bromontois

Invité : Jean-François L.Vachon, service de l'urbanisme

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

### Ouverture de la rencontre

#### 1. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 13 septembre 2012

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 13 septembre 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 2. Adoption procès-verbal de la rencontre du 19 juillet 2012

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juillet 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### 3. Suivi des procès-verbaux antérieurs – Échéancier au 2012-09-13

#### *Point 2 : Traverse de piétons – Rue Shefford*

Les arbres en bordure de la rue Shefford seront émondés afin d'assurer la visibilité des panneaux de signalisation. De plus, les membres sont d'avis qu'une lettre d'entente afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer diverses modifications sur la rue Shefford devrait être envoyée au ministère des Transports du Québec (MTQ). Monsieur L'Homme assurera les travaux d'émondage et acheminera une recommandation afin qu'une lettre soit envoyée au MTQ d'ici le 21 septembre 2012.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### *Point 3 : Vitesse excessive – Rue Frontenac*

Monsieur L'Homme mentionne que les plaques de comptage seront installées sur la rue Frontenac le 7 septembre prochain. Monsieur Tremblay partagera les données récoltées avec les membres lors de la prochaine rencontre du 11 octobre 2012.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### *Point 6 : Lumières de rue – Carré des Pins*

Les membres proposent de vérifier auprès du plaignant les motifs de sa plainte. Monsieur L'Homme assurera le suivi et fera un retour lors de prochaine rencontre.

Les membres recommandent au conseil municipal d'ajouter un article à la réglementation municipale stipulant la responsabilité du promoteur à respecter l'entente relative à l'obligation d'avoir une lumière fonctionnelle sur les terrains de ce secteur tel que prévu dans le contrat entre le promoteur et l'acheteur.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### *Point 7 : Stationnement – Rue John-Savage*

Amendement au procès-verbal du 24 février 2012 tel que décrit ci-dessous :

« Il est proposé par M. Jean Bourgeois, appuyé de Mme Diane Perron et résolu à l'unanimité de présenter une recommandation au conseil municipal afin que ~~le côté opposé de l'entrée de l'aréna, de la rue John Savage serve de stationnement 10 minutes, alors que le côté de la rue devant l'aréna serve de débarcadère seulement.~~ les panneaux de signalisation indiquent un espace débarcadère devant l'aréna, suivi d'un espace où le stationnement est permis pour une période de 10 minutes seulement. Le stationnement est interdit sur le côté de rue opposé à l'aréna. Des panneaux seront installés à la suite de l'approbation par le conseil. »

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Point 10 : Signalisation – Chemin d'Adamsville et rue Choinière*

N'ayant pas suffisamment d'information, les membres suggèrent que des photos, des rues Choinière et Adamsville ainsi que du pont, soient prises et présentées lors de la rencontre du 11 octobre 2012. Monsieur L'Homme s'occupera de prendre lesdites photos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Point 18 : Vitesse excessive – Chemin de Granby*

Les membres sont d'avis qu'il serait pertinent d'effectuer le marquage de la vitesse permise sur cette rue, tel que prévu lors de la dernière rencontre, en plus du panneau résidentiel déjà installé à cet endroit. Monsieur L'Homme fera le marquage de cette rue d'ici le 30 septembre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Point 20 : Feu clignotant – Route Pierre-Laporte et chemin de Compton*

Monsieur L'Homme mentionne que des discussions sont en cours quant à la fluidité de la circulation sur la route Pierre-Laporte. Il est proposé d'envoyer une lettre au MTQ demandant les critères pour l'installation d'un feu clignotant. Monsieur L'Homme fera les démarches nécessaires avant le 11 octobre 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Point 27 : Panneau résidentiel – Traverse piétonnière, rue Shefford*

Monsieur L'Homme mentionne que la traverse piétonnière est trop étroite pour installer un panneau résidentiel sur base de béton. Il proposera différents outils permettant de réduire la vitesse pouvant être utilisé sur la rue Shefford lors de la rencontre du 11 octobre prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Point 29 : Marquage rue Shefford*

Point reporté à la rencontre du 11 octobre 2012.

*Point 34 : Sécurité routière – Rue Marcel-R.-Bergeron*

Il est discuté que des panneaux de signalisation interdisant le stationnement des deux côtés de la rue Marcel-R.-Bergeron jusqu'à la rue Sœur-de-St-Joseph devraient être installés afin d'assurer la sécurité des usagers de cette rue. Monsieur Bourgeois fera parvenir une recommandation à cet effet au conseil municipal.

Les membres sont d'avis que le panneau « Attention à nos enfants » devrait être reculé. Monsieur L'Homme fera les démarches nécessaires, et ce, avant le 11 octobre prochain.

Il est proposé que Monsieur Bourgeois achemine la demande d'aménagement d'un sentier au Service des loisirs.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Présentation – Jean-François L.Vachon**

Monsieur Vachon, directeur du service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable, fait une courte présentation quant au rôle de son service dans la planification des projets de nouvelles rues sur le territoire. Il est discuté que les problématiques de signalisation, de lumières de rue et d'ajout de trottoirs devrait être prévu par les Services techniques au moment de mettre en place le protocole d'entente.

### **5. Panneaux de signalisation**

- a) Présence d'originaux – Boulevard de l'Aéroport

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012.

- b) Stationnement – Chemin de Gaspé et chemin du Lac-Gale

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

- c) Stationnement – Rue de Châteauguay

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

### **6. Vitesse excessive**

- a) Rue de la Rivière

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

### **7. Sécurité routière**

- a) Traverse piétonnière – Boulevards de Bromont et du Carrefour

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

# PROCÈS-VERBAL

Comité de circulation – 13 septembre 2012

b) Rue Grégoire

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

## 8. Remerciement

Ce point est reporté à la rencontre du 11 octobre 2012

## 9. Varia

Les membres proposent qu'une rencontre soit ajoutée au calendrier afin de permettre à Monsieur Vachon de présenter le projet du boulevard de Bromont et de permettre aux membres de discuter des points qui n'ont pas été traités lors de cette rencontre. La date proposée est le 11 octobre 2012.

## 10. Levée de la rencontre

Monsieur Deslandes propose la levée de l'assemblée à 10 h 30.

***b) Marquage - Rue Shefford***

Les membres sont d'avis que les espaces de stationnements de la rue Shefford devraient être délimités pour optimiser le nombre de stationnements disponibles. Il est résolu à l'unanimité que le marquage de la rue Shefford soit les lignes d'arrêt, les traverses piétonnières et la délimitation des stationnements en bordure de la rue, devrait être fait pour la sécurité des usagers. Monsieur L'Homme fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

***c) Marquage - Territoire de Bromont***

Il est résolu à l'unanimité que le marquage du territoire de Bromont, qui est prioritaire pour assurer la sécurité routière, doit être fait dès que la température le permet après l'hiver. Par conséquent, la qualité de peinture devra être supérieure pour augmenter la durabilité du marquage. Monsieur L'Homme fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-05-09**

**Levée de l'assemblée**

Monsieur Bourgeois propose la levée de la séance à 9 h.

## Comité de circulation de la Ville de Bromont

Séance ordinaire

Jeudi, le 15 novembre 2012, à 7 h

Sont présents : Diane Perron, conseillère travaux publics  
Marie-Ève Lagacé, conseillère sécurité publique  
Guy Dionne, comité surveillance de quartier  
Stéphanie Caron, comité consultatif famille  
Jean Bourgeois, service de police  
Marcel L'Homme, service des travaux publics  
Marc-François Deslandes, représentant Gens affaire Bromont  
Mélissa Cécire, service de police

Sont absents : Marc Tremblay, service de police

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

### Ouverture de la rencontre

#### 1. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 15 novembre 2012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2. Adoption procès-verbal de la rencontre du 11 octobre 2012

a) Amendement au procès-verbal, point 5. b)

Amendement au procès-verbal du 11 octobre 2012 tel que décrit ci-dessous :

Monsieur Bourgeois informe les membres que le Code de la sécurité routière stipule qu'il est interdit de stationner en bordure d'une route dont la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h de 70 km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. Suivi des procès-verbaux antérieurs

*Point 3 : Vitesse excessive – Rue Frontenac*

Monsieur Tremblay étant absent, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

*Point 10 : Signalisation – Chemin d'Adamsville et rue Choinière*

Monsieur L'Homme mentionne que la demande, pour l'ajout d'un trottoir du côté Est sur le pont du chemin d'Adamsville, a été présentée au ministère des Transports

(MTQ) et qu'il attend un retour à cet effet.

*Point 15 : Règlement – Comité de circulation*

Les membres se questionnent quant à la pertinence du point 7 du règlement de circulation, stipulant qu'outre les directeurs ou leurs représentants, les membres du comité nommés doivent prêter serment au début de la première réunion à laquelle ils assistent. Monsieur Bourgeois fera des vérifications à cet effet.

*Point 20 : Feu clignotant – Route Pierre-Laporte et chemin Compton*

Monsieur L'Homme mentionne que la recommandation quant l'envoi d'une lettre au MTQ demandant la configuration temporaire de la structure de la route Pierre-Laporte, afin de permettre la circulation dans l'accotement et ainsi assurer une meilleure fluidité de la circulation sera présentée lors de la prochaine assemblée.

*Point 35 : Stationnement – Chemins de Gaspé et du Lac-Gale*

Monsieur Bourgeois mentionne que la recommandation quant au stationnement sur le chemin du Lac-Gale n'a pas été présentée à l'assemblée du conseil le 5 novembre dernier tel que prévu. Monsieur Bourgeois fera des vérifications afin que la recommandation soit présentée à l'assemblée de décembre.

*Point 36 : Stationnement – Rue de Chateauguay*

Monsieur L'Homme mentionne que la recommandation ayant trait au stationnement sur cette rue n'a pas été présentée à l'assemblée du conseil le 5 novembre dernier tel que prévu. Monsieur L'Homme s'assurera que la recommandation soit présentée à l'assemblée de décembre.

*Point 37 : Traverse piétonnière – Boulevards de Bromont et du Carrefour*

Monsieur L'Homme fera les recommandations au MTQ afin d'ajouter un cycle pour les piétons à l'intersection des boulevards de Bromont et du Carrefour tel que prévu lors de la dernière rencontre. Les membres se questionnent quant à la permission de virage à droite lors d'un passage dont la priorité est aux piétons. Monsieur Bourgeois fera des vérifications à cet effet.

*Point 39 : Sécurité routière – Rue Compton*

Monsieur L'Homme prendra charge d'installer les panneaux avant le 16 novembre tel que prévu lors de la dernière rencontre.

## **4. Panneaux de signalisation**

a) Stationnement – Rue Marcel-R.-Bergeron

Monsieur Dionne mentionne aux membres que des citoyens, résidant sur la rue Marcel-R.-Bergeron, se sont présentés à l'assemblée du conseil municipal le

# PROCÈS-VERBAL

Comité de circulation – 15 novembre 2012

5 novembre dernier afin de revendiquer la décision d'interdire le stationnement des deux côtés de la rue. Les membres sont d'avis que le statu quo doit être maintenu à cet effet jusqu'à ce que des mesures de sécurité pour les piétons soient établies par la Ville de Bromont. Monsieur Bourgeois fera des vérifications auprès du propriétaire des condos afin de connaître l'espace de stationnement déjà alloué aux résidents. De plus, il prendra contact avec le propriétaire du jardin communautaire afin de discuter de la possibilité de permettre le stationnement des véhicules des résidents de cette rue à cet endroit.

## b) Stationnement – Rue Luc-Marchessault

Monsieur Bourgeois mentionne que des plaintes ont été reçues à l'effet que les véhicules d'urgence, autobus scolaires et camion de vidanges ne pouvaient circuler sur cette rue lorsque des véhicules sont stationnés en bordure de rue. La rue Luc-Marchessault, ayant une structure similaire à la rue Marcel-R.-Bergeron, il est proposé que le stationnement soit interdit du côté Est de cette rue.

Il est discuté que dans le but d'uniformiser la réglementation quant au stationnement dans les rues de ce secteur, les membres recommandent que le stationnement sur la rue des Sœurs-de-Saint-Joseph soit également interdit du côté Est. Monsieur Bourgeois fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## c) Stationnement – Rue des Érables

Dépôt d'une plainte, provenant d'une résidente de la rue des Érables, à l'effet que le stationnement en bordure de cette rue occasionne une problématique lorsqu'elle veut sortir de son stationnement résidentiel. La plupart des usagers se stationnent à cet endroit afin d'accéder au sentier multifonctionnel qui se trouve à proximité. Le Service de police fera des vérifications aux entrées des sentiers. Monsieur Bourgeois fera le suivi lors de la prochaine rencontre.

## d) Panneaux résidentiel – Rue du Cercle-des-Cantons

Un résident de la rue du Cercle-des-Cantons demande à ce qu'un panneau résidentiel sur base de béton soit installé à cet endroit. Les panneaux étant retirés pour la période hivernale, monsieur L'Homme prendra charge d'installer le panneau au printemps prochain.

Les membres mentionnent qu'il serait pertinent de dénombrer les panneaux résidentiels afin de cibler les problématiques de vitesse et de les positionner stratégiquement sur le territoire. Monsieur L'Homme présentera le dénombrement en début d'année 2013.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## 5. Vitesse excessive

### a) Rue de la Rivière

Dépôt d'une plainte, reçue d'un résident de la rue de la Rivière, quant à la vitesse excessive exercée par les véhicules à cet endroit. Les membres recommandent qu'un panneau « Attention à nos enfants » soit installé, tel que demandé par le plaignant. Monsieur L'Homme se chargera de l'installation dudit panneau avant le 31 décembre 2012. Monsieur Bourgeois fera des vérifications quant aux panneaux de limite de vitesse présents sur cette rue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. Sécurité routière

### a) Rue du Mont-Gale

Monsieur Bourgeois mentionne que monsieur Goulet a réitéré sa plainte quant à la vitesse excessive exercée par les véhicules sur la rue du Mont-Gale. Les observations n'ayant démontrées aucune problématique, monsieur Bourgeois fera un suivi auprès du plaignant à cet effet.

### b) Éclairage - Intersection rue Shefford et boulevard Pierre-Laporte

Dépôt d'une plainte concernant les luminaires non-fonctionnels réduisant la visibilité, à l'intersection de la rue Shefford et du boulevard Pierre-Laporte. Monsieur L'Homme mentionne que ces luminaires appartiennent au MTQ et qu'ils seront réparés sous peu. Monsieur Bourgeois fera le suivi auprès de la plaignante.

## 7. Élection pour la présidence

Des discussions ont lieu concernant le renouvellement du mandat du président tel que requis par le règlement du comité de circulation. Monsieur Dionne fait part au comité de son intérêt pour la présidence. Monsieur Deslandes mentionne qu'il ne souhaite pas renouveler son mandat. Par contre, il veut s'assurer de la rigueur des rencontres, ce qui est aussi souhaité par les membres. Il est recommandé que monsieur Guy Dionne siège à la présidence du comité de circulation pour la prochaine année. Monsieur Bourgeois fera les recommandations nécessaires au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. Prochaine rencontre

### a) Rue Frontenac

Monsieur Tremblay présentera les résultats des observations lors de la prochaine rencontre.

# PROCÈS-VERBAL

Comité de circulation – 15 novembre 2012

## b) Rue Grégoire

Monsieur Tremblay présentera les résultats des observations lors de la prochaine rencontre.

## c) 85<sup>e</sup> rang centile

Monsieur Tremblay présentera une méthode, basée sur le 85<sup>e</sup> rang centile, permettant d'évaluer les résultats des observations quant à la vitesse exercée par les véhicules.

Madame Lagacé quitte la rencontre à 8 h 30.

## 9. Varia

### a) Nomination d'un membre au sein du comité de circulation

Suite à la démission de Marc-Édouard Larose, Monsieur Bourgeois a demandé aux membres de soumettre des candidatures pour le remplacer. Madame Lagacé a proposé monsieur Vincent Lottinville, qui a de l'intérêt quant au comité de circulation. Monsieur Bourgeois rencontrera monsieur Lottinville afin de connaître ses motivations. Monsieur Bourgeois fera un suivi de cette rencontre avec les membres du comité par courriel. Par la suite, il fera les recommandations de nomination de monsieur Lottinville au conseil municipal pour l'assemblée de décembre.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### b) Calendrier des rencontres

Les membres proposent que la prochaine rencontre soit tenue le 24 janvier 2013, de 7 h à 9 h. Monsieur Bourgeois fera parvenir une invitation à monsieur Vachon afin qu'il présente le projet du boulevard de Bromont.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### c) Sécurité des piétons – Rue du Charpentier

Monsieur Dionne mentionne évoque que l'installation de bâtons réfléchissants au bord des terrains des résidents de ce secteur met la sécurité des piétons à risque. Monsieur Deslandes, étant lui-même résident, appuie les dires de monsieur Dionne. Monsieur Bourgeois fera des vérifications à cet effet.

## 10. Levée de la rencontre

L'agenda étant épuisé, monsieur Deslandes propose la levée de la rencontre à 9 h.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**